

COMMUNIQUE

Mission Générale d'Insertion de l'Education Nationale : Réussite de la mobilisation du 26 janvier 2006

La MGIEN ou un exemple de casse de l'Ecole

Chaque année, entre 150000 et 180000 élèves de 16 ans et plus quittent le système éducatif sans qualification, ce qui est contraire à la Loi.

Depuis 2002, les gouvernements de la Législature inventent, entre autres :

- Le Plan de Cohésion Sociale, dit plan Borloo (volets Emploi et Egalité des chances : apprentissage et contrat de professionnalisation)
- Apprentissage « junior » dès 14 ans
- Programme Défense « Deuxième Chance »
- Parrainage de dirigeants de PME destiné à des jeunes « décrocheurs » de 16 ans et plus
- Mise en place d'un « Service civil volontaire »

Tous ces « dispositifs » ont un point commun : le désengagement de l'Etat dans la formation initiale et la qualification des jeunes que la République a pourtant pour mission d'éduquer.

Ils ont un autre point commun : l'argent qu'il faut investir pour les faire fonctionner au profit du patronat.

Cet argent est détourné de son objet initial : l'instruction, l'éducation, la formation, la qualification de tous les jeunes vivant sur le Territoire National, c'est-à-dire détourné de l'Ecole de la République, obligatoire, publique et laïque.

C'est le grand Service Public d'Education Nationale qui est spolié par une politique éducative libérale qui utilise l'argent public au bénéfice d'intérêts privés.

Dans la lutte contre les sorties du système éducatif sans qualification, il existe pourtant, au sein de l'Education Nationale, la Mission Générale d'Insertion qui, au fur et à mesure que les dispositifs ci-dessus énoncés se mettent en place, a de moins en moins de crédits de fonctionnement.

Est-il normal, acceptable, légitime qu'une Mission de l'Education Nationale, dont la création remonte à un quart de siècle et qui a fait ses preuves, soit menacée de mort parce que les crédits d'Etat qui reviennent à l'Ecole servent en réalité à subventionner des initiatives au service d'intérêts privés ?

C'est pourquoi le SNCA e.i.L a appelé les personnels de la Mission Générale d'Insertion de l'Education Nationale (MGIEN) à se mobiliser le jeudi 26 janvier 2006.

Cette mobilisation dont l'objectif était de constituer « un temps fort » dans la lutte contre la casse de la MGIEN, de l'Ecole et de l'emploi est une réussite. En effet, dans la mesure où le fonctionnement de la MGIEN est académique, dans nombre d'Académies (ORLEANS-TOURS, VERSAILLES, CRETEIL, PARIS, BESANCON, STRASBOURG, BORDEAUX, GRENOBLE, RENNES, LYON, MONTPELLIER, NICE, NANTES, ROUEN), les personnels ont répondu à l'appel en se rassemblant devant les Rectorats, en obtenant des Audiences, en organisant des Assemblées Générales et en s'adressant à la presse locale.

Ainsi, dans l'Académie de VERSAILLES, l'Intersyndicale (SNCA e.i.L, FSU, UNSEN-CGT, SUD EDUCATION, SGEN-CFDT) a été longuement reçue au Rectorat et a obtenu les assurances suivantes :

- Réactivation du Groupe de Travail Intersyndical dès le 23 février 2006
- Reconduction des acquis obtenus par la lutte des personnels entre 2002 et 2004 : Indemnité ZEP, ISOE Part Fixe complète
- Projet de mise en place d'une Commission Paritaire des non titulaires et de prise en compte dans les Commissions existantes des carrières des enseignants-coordonateurs titulaires (PLP et Certifié)
- Clarification de l'évaluation de tous les enseignants-coordonateurs qui revient aux Chefs d'Etablissement
- Application de la Circulaire Ministérielle du 01 décembre 2005 (Loi du 26 juillet 2005 qui concerne la transposition du Droit communautaire à la Fonction Publique pour les agents non titulaires de l'Enseignement) : le Rectorat s'engage à appliquer cette Circulaire dans la concertation pour la mise en place des Contrats à Durée Indéterminée
- Réemploi en septembre 2006 du nombre de personnels actuellement en service (23,5 postes de titulaires et 22 postes de contractuels)

Il demeure que, dans le cadre des restrictions budgétaires (le Fonds Social Européen n'a rien versé en 2005 et ne versera probablement rien en 2006) et dans le cadre de la Loi Organique des Lois de Finance (LOLF), la situation de l'emploi est préoccupante (aucun nouveau poste, éventuels redéploiements) ainsi que l'accueil des jeunes dans les classes d'insertion. Il y aura en effet des classes surchargées, des actions réduites en durée ou supprimées, et par conséquent beaucoup de ces jeunes, de 16 ans et plus en très grande difficulté, resteront hors de l'Education Nationale.

La situation de la Mission Générale d'Insertion, avec des accentuations particulières, est le reflet de celle de l'Education Nationale en général : politiques éducatives successives toujours restrictives en matière de financement, gestion comptable et bureaucratique plutôt que pédagogique de l'Ecole au détriment des élèves et de leur orientation, élimination progressive mais programmée de l'Enseignement Professionnel Public, pressions de toutes sortes sur les personnels à commencer par celle de la précarité. Comment s'étonner que de telles politiques particulièrement décalées de la réalité sociale et scolaire débouchent sur une violence chronique dans l'Ecole ?

Pour le SNCA e.i.L, ce « temps fort » du jeudi 26 janvier 2006 prélude à une action déterminée de longue durée. Les personnels, confrontés quotidiennement aux difficultés des élèves dans leurs classes et dans leurs établissements doivent rester mobiliser pour lutter contre l'échec scolaire, contre les licenciements, contre la précarisation des emplois, contre la dégradation des conditions et de la rémunération du travail, et pour la pérennisation et l'amélioration du fonctionnement de la Mission Générale d'Insertion de l'Education Nationale.

Dans cette lutte, l'unité syndicale est un atout précieux. C'est pourquoi le SNCA e.i.L appelle à l'unité la plus large, tant au niveau académique qu'au niveau national.

PARIS, le 27 janvier 2006